

**Pièce de théâtre**  
**« Marie Denison »**

*jouée par le Cercle des Jeunes de Naninne  
le 4 octobre 1975*

*Histoire basée sur des faits réels qui se sont  
déroulés à Naninne en 1727.*

Retranscrit en 2024 par Jacques Nicolas sur base du document original

## Leitmotiv 1 :

Voix off : Oublions une fois de plus notre époque et revenons deux siècles et demi en arrière... Naninnes fait encore partie intégrante de la commune de Dave. Donc, pas d'école, pas d'église, rien qu'une chapelle dédiée à Saint-Lambert près du château des de Vignacourt, rien que des petites maisons à l'est et au nord du même château. Un hameau comme tous les autres dans lequel, pourtant, vont se dérouler des faits étranges où les notions de justice et de droits vont être mises en question. Mais laissons l'histoire se raconter elle-même.

## Scène 1

*Ecran 1 : Epi de blé.*

Voix off : Août 1724. La famille La famille Sorée descend à la Grande Terre dessous la coche appartenant à l'avocat Quinart pour aller faucher.

*Ecran 2 : Champ de blé - Lever de soleil - champ de blé.*

*Spot sur la scène : 2 femmes & 1 garçon entrent.*

Barbe : Profitons que le soleil ne tape pas encore dur pour abattre le plus de travail possible.

2eme femme : C'est qu'il y a tout le champ à faucher pour ce midi ! On n'aura pas trop de temps !

Barbe : Enfin... On n'a pas trop à se plaindre quand on pense au Pierre et au François Denison, les deux fils du Martin, qui travaillent comme des bougres à la nouvelle route.

2eme femme : On dit qu'elle va relier Namur à Luxembourg. Voilà qui va un peu animer Naninnes !

Barbe : Ça va peut-être attirer de nouvelles gens.

2eme femme : C'est comme les mines de fer. Depuis qu'elles ont pris de l'importance, on voit les mineurs planter leur cambuse au village.

Le garçon : Alors, les femmes ! C'est point pour vous commander, mais si vous n'entamez pas la besogne asteure, on sera encore sur le champ ce midi... Et il ne faudra point escompter ma présence après dîner.

*Les trois personnes commencent à travailler – Musique. En ombre chinoise sur l'écran 2 : Sergent Duhanoul.*

Barbe : Diable d'enfer ! Revoilà cet empoisonneur de Duhanoul ! Ce tourseux de Sergent, cette panse blanche va encore trouver prétexte pour nous attirer des tracasseries !

*Elles se remettent à travailler et font semblant de ne pas avoir remarqué Duhanoul qui entre en scène.*

Duhanoul : La bonne journée, Barbe de Sorée !

Barbe : Sergent Duhanoul ! Je ne vous avais pas vu arriver !

Duhanoul : Trop occupée à ton travail, peut-être ? As-tu donc l'esprit tourmenté pour te lever de si bonne heure de façon à ouvrager sans que personne ne te voie ?

Barbe : Je n'ai pas l'esprit tourmenté, sergent ! J'aurais plutôt l'impression que c'est vous l'esprit émoussé pour déduire chose pareille ! Si je me lève de bonne heure, sergent, c'est parce

qu'à midi, l'air est trop chaud pour faucher un champ. Evidemment, pour un sergent en promenade, l'air peut encore paraître tiède ...

Duhanoul : Hum ! Tu me parais bien sûre de tes droits pour me parler sur ce ton !

Barbe : Pour ma part, je n'ai rien à me reprocher, sergent. Et vous deux, avez-vous quelque chose à vous reprocher ?

2<sup>eme</sup> femme : Qu'aurais-je à me reprocher ? Je n'ai jamais eu l'occasion de faire autre chose que mon travail : je ne suis jamais descendue au village pour fréquenter les tavernes, je ne me suis jamais adonnée aux jeux de hasard et aucun homme n'a encore souillé ma vertu. Je n'ai d'ailleurs jamais dit de mots doux qu'à mes vaches. Vous pouvez aller leur demander si j'ai perverti leurs esprits !

Barbe : Et toi, fils, tu as quelque chose à te reprocher ?

Le garçon : Voyons ... Je suis bien descendu à Dave hier pour aller au catéchisme, j'ai été conduire la vieille Marguerite jusqu'au cabaret de la Marchanderie, j'ai réparé la porte de la chapelle Saint-Lambert ... Non, Je n'ai rien à me reprocher ... Je serais même assez content de moi ! Et vous, sergent, vous n'avez rien à vous reprocher ?

Duhanoul : Suffit ! Je rirai bientôt de vos moqueries. Je viens à Naninnes pour y faire régner l'ordre et il régnera !

Barbe : Quel ordre ?

Duhanoul : (*Faisant mine de n'avoir pas entendu*) Quel genre de céréales fauchez-vous ?

2<sup>eme</sup> femme : Par chez nous, on appelle cela du blé... Mais nous ne voudrions pas vous contrarier si vous vouliez le nommer autrement.

Duhanoul : Ah ! Femme, ne me poussez pas à bout ! Et au lieu de me dévoiler tes impertinences, montre-moi plutôt tes outils.

2<sup>eme</sup> femme : C'est juste une faux... ni trop grande, ni trop courte. Pourquoi ? Compterais-tu les taxer d'après leur longueur ? Ou ... que sais-je ? D'après le poids de celui qui s'en sert ?

Duhanoul : Cette fois, c'en est trop ! Je vous dresse une amende de 5 sols !

Barbe : Une amende de 5 sols ! Et en quel honneur sergent ?

Duhanoul : Parce que ... parce que le soleil n'était pas encore levé sur l'horizon quand vous avez commencé votre travail et qu'on ne peut faucher la nuit.

Barbe : Mais sergent, le soleil était déjà levé quand nous sommes arrivés !

Duhanoul : À voir la vitesse à la quelle vous avancez et la surface de champ déjà fauchée, ce que tu me dis là est impossible.

Barbe : Mais ...

Duhanoul : Pas de mais ! Tu me dois 5 sols !

Barbe : (*Furieuse, sortant les 5 sols de sa poche et les jetant à terre*) Tiens, fils de diable ! Les voilà tes 5 sols et ne remets maintenant plus jamais tes pieds sur les miens !

Duhanoul : *(Ramassant les 5 sols)* Ce n'est que justice, Barbe de Sorée ! Et surtout, ne parle de ceci à personne, ou alors ...

Barbe : File, ou je t'étripe de ma faux. File, faux chien, chieur du diable, macrâle !

### Leitmotiv 1 :

Voix off : Ainsi était le sergent Duhanoul de la cour de Dave : homme peu scrupuleux qui cherchait à escroquer les gens en leur donnant des amendes pour des motifs futiles, parfois faux. Il mettait des fermiers à l'amende en disant qu'il avait vu des bêtes leur appartenant en train de courir dans des terres semées d'avoine. Il mettait à l'amende des gens qui allaient dans la forêt chercher du bois mort, en disant qu'il y avait des branches pas encore sèches dans leur tas.

## Scène 2

*Ecran 1 : dia de la ruelle avec Jean Philibert – Jean Philibert se confond avec.*

Voix off : Un soir de 1726, Jean Philibert, gorlier de son métier, résident en Jambes, revenait de Lustin et retournait chez lui. Il passait dans une ruelle au-dessus d'Amée.

*Jean Philibert se détache de la dia et va sur la scène. Ecrans 1 & 2 : ruelles vides.*

*Michel Duhanoul entre de l'autre côté de la scène.*

Duhanoul : Arrête-toi !

Jean : Est-ce à moi que tu parles ?

Duhanoul : Arrête t'ai-je dit !

Jean : Voilà ! Que me veux-tu ?

Duhanoul : Je te jure que je vais te donner un coup de fusil ! *(Il met Jean en joue)*

Jean : Si c'est une farce, elle ne m'amuse pas. Et si tu es le diable...

Duhanoul : Je ne suis point démon, encore moins farceur. Mais je te jure que je vais te donner un coup de fusil !

Jean : *(Cherchant à se cacher)* Jésus Marie ! J'ai affaire à un fou !

Duhanoul : Mesure tes paroles, manant, devant un gardien de la justice !

Jean : Curieuse justice qui te permet d'abattre le premier venu... sans même lui demander si le goût du plomb dans l'estomac ne le dérange pas.

Duhanoul : Tu dois payer pour d'autres !

Jean : Payer pour d'autres... payer pour d'autres. Toute ma vie, j'ai payé pour d'autres, avec les impôts que l'état me réclame. Alors, si ma vie a déjà servi à payer, laisse au moins ma mort tranquille. *(Il veut s'approcher de Duhanoul)*



Duhanoul : Ne bouge pas ou je tire !

Jean : *(Recourant à sa cachette)* Mais qui es-tu donc ?

Duhanoul : Qu'est-ce que cela peut te faire ?

Jean : Il se fait que j'aimerais au moins connaître le nom de celui qui me fera passer de vie à trépas. De nos jours, vous savez, on se fait assassiner par n'importe qui.

Duhanoul : Pour cela, rassure-toi : je suis Duhanoul, le sergent de Dave.

Jean : Ça ne me rassure pas...

Duhanoul : Et toi, brigand, quel nom vais-je devoir inscrire sur ton acte de décès ?

Jean : Tout d'abord, je ne suis point brigand, je suis gorlier de mon état et mon nom est Jean Philibert. Et si tu ne me crois point, demande à n'importe quelle personne de Jambes... Tout le monde connaît Jean Philibert, le jeune gorlier de Jambes ! Alors, me laisseras-tu tranquille ? *(Il avance vers Duhanoul)*

Duhanoul : N'avance pas, je te tue !

Jean : *(Recourant à sa cachette)* Décidément, il ne guérit pas ! Tu vois pourtant bien que je ne te veux pas de mal.

Duhanoul : Je ne vois rien d'autre qu'un homme étrange qui passe à des heures pas très catholiques dans une petite ruelle sombre.

Jean : Je peux en dire autant de ta part, sergent. Et pourtant, je ne veux point te tuer.

Duhanoul : Forcément, c'est moi qui ai le fusil ! Et il est tourné vers toi !

Jean : Je m'en suis bien rendu compte. Ah ! Sainte-Vierge, si seulement une personne raisonnable pouvait passer par ici... avec un fusil, si possible. A L'AIDE ! QU'ON M'AIDE À GUÉRIR CE FOU !

Duhanoul : Si tu ouvres encore la bouche, ce sera pour avaler ma décharge.

*Jean referme subitement la bouche. Long silence...*

Jean : Puis-je pourtant dire un mot ?

Duhanoul : Quoi encore ?

Jean : Quand je ne serai plus... puisque là est mon destin, voudrais-tu bien prévenir ma mère et ma fiancée qu'elles vont devoir se remettre à travailler ?

Duhanoul : Ta mère et ta fiancée ?

Jean : Oui... ma fiancée... nous devons nous marier en novembre. Elle m'attend certainement pour l'instant et le bouillon va refroidir... Par pitié, sergent, laisse-moi passer, je ne te veux aucun mal !

Duhanoul : Soit ! Passe cette fois, mais que je ne t'y reprenne plus !

*Il abaisse son fusil. Duhanoul et Jean se croisent lentement en se regardant les yeux dans les yeux. Dès qu'ils se sont croisés, Jean file à toute allure pendant que Duhanoul continue sa route vers Dave en gardant son embouchure tournée vers le gorlier.*



### Leitmotiv 3 :

Voix off : Le sergent était donc bien un escroc qui profitait de sa situation pour gagner de l'argent sur le compte des petites gens et qui n'hésitait pas à user de son grade pour faire peur aux gens qui n'osaient rien lui dire. Pourtant, un jour, une femme eut assez de caractère pour lui tenir tête...

## Scène 3

Voix off : 4 janvier 1727, vers une heure de l'après-midi.

*Ecran 1 : 2 dias de bois mélangés. Ecran 2 : idem.*

Voix off : Nous sommes dans le bois du Duva, appartenant au comte de La Roche, vicomte de Dave.

*Les deux dias se juxtaposent pour ne plus faire qu'un bois continu.*

Voix off : Là, Marie Gilson, épouse de Lambert Denison, ramasse du bois pour faire du feu.

*Spot sur Marie, immobile au milieu de la scène, le dos courbé, la main par terre, un bois dans la main. Musique douce et gaie. Marie commence à bouger, elle cherche du bois. Elle a une grande hotte sur le dos et un courbet en main. Dans sa hotte, elle a deux bois de charmille, chacun d'environ 1m50. La musique s'atténue et on entend la voix de Marie qui chante le même air. Duhanoul arrive...*

Duhanoul : La bonne journée, Marie Denison ! Alors, on fait ses provisions de bois ?

Marie : La bonne journée, sergent ! L'hiver vient tard, cette année, il ne fait encore que commencer et nous sommes en janvier ! J'ai donc encore le temps de faire réserve !

Duhanoul : Tu n'as pas encore beaucoup dans ta hotte.

Marie : Eh, non, sergent ! Juste deux bois de charmille. On a dû passer avant moi...



*Les deux personnages se figent. Commentaire off.*

Voix off : Depuis les temps les plus reculés, les habitants de Naninne avaient reçu la permission d'aller dans n'importe lequel des bois qui les entouraient afin d'y recueillir les branches mortes. Mais on ne pouvait évidemment pas couper les branches vertes des arbres, sans quoi on était mis à l'amende.

*Les personnages rentrent en mouvement. Pendant que Marie continue à chercher du bois, le sergent Duhanoul enlève les deux bois de charmille de la hotte de Marie sans qu'elle ne s'en rende compte et les examine.*

Duhanoul : Ma parole, Marie... ces bois que tu prétends avoir ramassé...

Marie : Et bien ?

Duhanoul : Ils sont encore verts !

Marie : Encore verts ces bois ?

Duhanoul : Regarde toi-même.

Marie : *(Après les avoir examinés)* Il est vrai qu'ils ne sont point tout à fait secs...

Duhanoul : Ah !

Marie : Mais ils ne sont point tout à fait verts non plus. Et d'ailleurs, je ne me serais jamais permise de couper une branche d'un des arbres du comte de La Roche.

Duhanoul : Qui donc l'aurait fait alors ?

Marie : Je ne le sais, mais je ne l'ai point coupé moi-même. Et puis... ce n'est point même dans ce bois que je l'ai trouvé.

Duhanoul : Où donc ainsi ? Dis-le et prends garde que ta langue ne fourche !

Marie : Je l'ai ramassé dans une piedsente près de la terre proche de la fontaine de Naninnes, dans les fonds de Dave.

Duhanoul : Près de la terre proche de la fontaine de Naninnes ?

Marie : Tu entends bien...

Duhanoul : J'entends bien et ne te crois point ! Si je devais toujours croire telles billevesées, Marie, je serais un sergent éternellement couillonné...

Marie : Mieux vaut être un sergent couillonné qu'un sergent fallacieux !

Duhanoul : Et moi, je te dis que tu as commis un délit en coupant une branche verte que tu as recoupée en deux. Car ces deux morceaux de bois semblent bien provenir d'une même pièce.

Marie : Tu ne veux donc rien entendre, cabochard ? Bien sûr que c'est un bois coupé en deux. On peut même dire qu'il a été coupé au couteau. Au couteau, sergent ! Et non avec un courbet qui coupe aussi bien que le mien. Attends... *(Elle donne un coup de courbet au bout du bois)* Vois-tu la différence ? Ici, le bois a été taillé à plusieurs reprises et s'est coupé difficilement... Tandis qu'avec mon courbet, je n'ai frappé qu'un seul coup et vois comme la cassure est belle !



Duhanoul : Je veux bien couper un bois avec ta serpette en lui donnant quinze coups avant qu'il ne casse...

Marie : Dame ! De même que je peux faire quinze fois le tour des Tchôtès Vôyes au Try Au Mynaire pour aller aux Flawignées... Tu t'entêtes sergent, tu t'entêtes ! Mais regarde donc ce bois. Ça ne peut être moi qui l'ai coupé. Il vient d'ailleurs sans aucun doute d'une ancienne estombe utilisée pour charruer. Tout le laisse à croire du moins... Les estombes se font le plus souvent dans du bois de charmille et c'en est... On en a enlevé les petites branches et l'écorce comme pour en faire un manche empoignable. Et regarde encore... il y a un nœud au bout, laissé là, comme pour y attacher un « foit dit hisande ».

Duhanoul : Tu radotes, Marie ! Ne cherche pas à t'innocenter... Tu risques une amende plus forte encore pour faux témoignage.

Marie : Tu n'es qu'un coupeur de bourse, sergent ! Tout montre pourtant bien que je n'ai point coupé ce bois à un arbre de monsieur le comte. Et de plus, je puis te dire que là où je l'ai trouvé, ce bois, la terre a été labourée, il y a près de deux mois, par Henri le borgne, le valet de labueur de Michel Beghin, de la ferme de la Tour à Naninnes.

Duhanoul : Marie Gilson, épouse Lambert Dension, vous mentez !

Marie : *(A part)* Voilà qu'il me dit « vous » à s't'heure ! C'est que les ennuis commencent ...

Duhanoul : Vous mentez et je vous dis que vous ne pouvez pas faucher le bois du Seigneur en coupant du bois vert et je vous mets à l'amende de quoi j'en ferai rapport aux greffes et au bailli de cette cour !

*Les personnages s'immobilisent, le noir revient.*

#### Leitmotiv 4 :

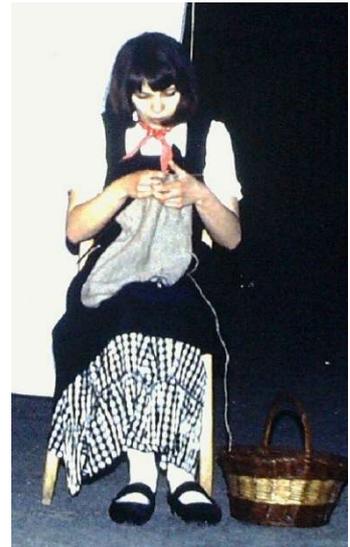
Voix off : Ils en restèrent là pour l'instant. Quatre jours s'écoulèrent avant que le sergent ne revienne à la charge. Le 8 janvier, en effet, il porte un billet de sommation à Marie Denison vers 2 heures de l'après-midi.

## Scène 4

*Ecran 1 : dia de la vieille maison. Ecran 2 : détail. Spot sur la scène : Marie est assise en train de coudre. Le sergent arrive ...*

Duhanoul : Tenez, Marie, voilà une sommation d'amende de l'autre jour.

Marie : *(Prend la sommation, la parcourt rapidement des yeux, puis dans un mouvement de colère, la jette par terre) Foutu chien ! Foutu voleur ! (Elle saisit le manche d'un balai et frappe le sergent qui essaye d'éviter les coups avec son fusil.) Tiens, gafiârd ! Attrape ! Et ça ! Et tiens ! Fourbe ! Mauvaise langue !*



*Duhanoul est blessé à la main. Il repousse Marie sur le tas de bois, il entre dans la maison. Il passe derrière l'écran 2 : ombres chinoises. Marie se relève, saisit son courbet et assène plusieurs coups sur le sergent.*

Marie : Ne viens pas souiller ma maison, patte à griffes ! Ah, je t'aurai ! Tu regretteras d'avoir conscience tène. Sors de chez moi, faux visage !

*Le sergent sort, blessé à sang au visage, près de l'œil droit.*

Duhanoul : Chienne enragée ! Bête noire ! Une seconde de plus et elle m'étripait.

*Il s'enfuit. Marie le suit avec, dans une main le bâton de charmille par lequel elle a été mise à l'amende et de l'autre le courbet.*

Marie : Attends ! Tu n'as pas encore ton compte, Judas ! Tu vas payer pour tous ceux que tu as déjà mis à l'amende.

*Musique. – Ils traversent la scène, entrant dans le public. De retour sur la scène. Ecran 1 : autre maison. Ecran 2 : rien. Ils s'immobilisent. Commentaire off.*

Voix off : Se battant, se querellant et se poursuivant, ils arrivent devant chez Marguerite Baseil, honnête femme de 30 ans, qui est venue sur son seuil, attirée par les cris.

*Même musique. La poursuite reprend. Ils s'arrêtent devant chez Marguerite.*

Marie : Voyez, Marguerite, n'est-ce pas une honte de me mettre à l'amende pour un sécheu ?

Duhanoul : Femme, vous êtes témoin des armes que cette femme a en main contre moi. Voyez comme elle m'a accommodé.



Marguerite : Hélas, Michel, je n'ai rien vu...

*Même musique. Ils continuent leur poursuite.*

Marie : Ah ! Diable d'enfer ! Je t'échinerai !

*Ils arrivent près de la maison de Pierre Ferron, le deuxième sergent de la cour de Dave. Barbe Guermand, son épouse est sur le seuil.*



Duhanoul : Ton mari, mon confrère le sergent, est-il au logis ?

Barbe : Non, Michel, il a à faire à la cour de Dave.

Duhanoul : Regarde comme cette femme m'accomode.

Marie : Tous ces sergents sont des voleurs !

*Même musique. Ils continuent leur poursuite.*

Marie : Ah ! Chameau ! C'est toi qui me mettras à l'amende pour un sécheu ?

Voix off : Ils arrivent enfin devant la maison de Marie-Anne Materne.

*Ecran 1 : rien – Ecran 2 : Maison*

Marie : Voyez, Marie-Anne, ce sécheu pour lequel ce chelme m'avait mis à l'amende !

Voix off : *(Sur laquelle mime Marie).* Ce faisant, elle jette le bois sur le seuil de Marie-Anne Materne. Puis, elle se calme et va jeter le courbet dans la haie de la maison voisine, celle de Jean Basseye.

Marie : Je vais aller me plaindre au château de Dave. *(Le sergent s'esquive).* Et qu'ils soient tous damnés si c'est cela la vraie justice. Tous des mangeurs de Bon Dieu et des chieurs de Diable ! Tous vils ! Tous faux !

Leitmotiv 5 :

Voix off : Le 13 janvier 1727, après la fête des Roys, se tenaient à Dave les plaids généraux, assemblée annuelle des juristes pour juger tous les petits litiges. Maire Denison descendit à Dave avec les deux pièces de bois comme preuve pour les montrer aux magistrats.

## Scène 5

*Au début, on voit quelques jurés discuter dans le fond, tandis qu'à l'avant-plan, Marie montre les bois à Georges Halloy de Naninne et explique l'histoire (mimes).*



Voix off : La personne tenue à faire le plaidoyer du cas suivant est appelée devant les magistrats.

Marie : Tenez, Messieurs, voilà les deux pièces de bois pour quoi on m'a mise à l'amende ! Voyez s'ils ne sont pas secs. Voyez si ce n'est pas une honte de me vouloir faire payer une amende pour ces deux morceaux de bois là.

*Le jury examine les pièces de bois.*



Marie : *(Au sergent qui est évidemment présent comme sergent de la cour) Si vous savez me renseigner l'estocq sur lequel je dois avoir coupé cela et même qu'il y aurait eu le moindre morceau de bois vert dans mon fat qui serait aussi gros que cela, je suis prête à payer l'amende.*

Duhanoul : Marie Denison, vous essayez de me faire dire ce que je n'ai jamais dit. Et si vous tentez encore de me corrompre ...

L'officier : Ce n'est pas à un sergent de faire des remarques, sergent Duhanoul ! Mais à moi-même, l'officier de la cour !

*Les personnages s'immobilisent, le noir revient.*

Leitmotiv 6 :

Voix off : Les temps ont passé. Le seul résultat de la plaidoirie de Marie Denison à la Haute Cour de Dave est que les ragots ont été encore meilleur train qu'avant. Nous sommes au milieu du mois de février. La chaussée de Namur à Luxembourg est toujours en construction et le soir, les frères Pierre et François Denison rentrent de leur travail sur la route. Pierre et François sont les fils de Martin Denison, le frère de Lambert. Ils sont donc les neveux de Marie. Leurs deux maisons sont voisines.

## Scène 6

*Ecran 1 : extérieur de la maison des Denison. Ecran 2 : Intérieur. Le sergent est planté devant la maison de Martin avec deux ou trois hommes armés. Les deux frères arrivent. Voyant les hommes, ils hésitent, puis continuent. Arrivés devant la maison, ils sont poussés à l'intérieur par les hommes.*

Pierre : Eh oh ! Du calme, beau soldat !

François : On est d'habitude à pouvoir rentrer seuls au logis ! On se passe facilement de gardes.

*Martin, leur père sort alors de la maison en s'interposant à l'entrée des hommes.*

Martin : Que faites-vous là, près de ma grange ?

Duhanoul : *(Lâchant à Martin un coup du gros de son mousqueton sur le bras en forme de bourrade) Allons, vieil homme, laissez-nous passer ! (Il essaie d'entrer par force, mais Martin s'y oppose).*

Martin : Par quel ordre osez-vous essayer d'entrer par la force dans ma maison ?

Duhanoul : Comment ça, quel ordre ?

Martin : Montrez-moi votre commission qui vous autorise à entrer ainsi dans ma maison. Sans commission, je refuse que vous entriez.

Duhanoul : Mes ordres sont restés chez moi, je les ai oubliés. De toute façon, je ne suis pas obligé de vous les montrer.

Martin : Alors, je m'y oppose !

Duhanoul : Je visiterai votre maison malgré vous ! (*En entrant*) Et si vous voulez empêcher ma visite, je vous donne une bourrade qui vous renverse sur le pavé ! (*A un de ses hommes*) Toi, reste là et ne laisse entrer personne. Et si quelqu'un veut entrer par force, tu n'as qu'à lâcher un coup de fusil à celui qui se présente. (*A Martin*) Croyez-vous que nous sommes des voleurs ? Nous faisons juste notre devoir.



Martin : Je ne sais pas ce que vous êtes, ni ce que vous cherchez.

*Le sergent passe derrière l'écran, tout s'éteint.*

Voix off : Le sergent fouille alors la grange de Martin, puis de fond en comble la maison de Lambert, jusqu'au grenier.

*Passage des dias de vues d'intérieur. Bruitages. Arrivé à la dia du grenier, en ombres chinoises sur la dia : Duhanoul et Marie Denison.*

Duhanoul : J'ai trouvé ce que je cherche, marche en bas, viens parler à l'officier, et si tu ne veux pas marcher, je te jeterai en bas !

Marie : Jésus Marie ! Venez m'assister, car ils me tueront bien !

Duhanoul : Foutue bougresse ! Foutue sorcière !

*Le sergent saisit Marie au corps et la tire dans les escaliers. Les dias d'intérieur reviennent en arrière.*

Marie : Oh ! Miséricorde !

Duhanoul : Avanceras-tu, maudite ?

Marie : Aaaah !

Duhanoul : Plus vite, ou je te jette en bas, chienne du diable !

*On les voit alors apparaître tous les deux en scène, le sergent tirant Marie qui crie.*

Duhanoul : Lève-toi !

Marie : Je ne marcherai pas !

Duhanoul : Ah ! Tu ne veux pas marcher ! Je m'en vais te faire marcher par force !



*Il retire la baïonnette de son fourreau, la saisit par la pointe et en assène plusieurs coups de manche à Marie qui gémit. Enfin, à bout de force et à moitié KO, Marie se lève. Soutenue par un des hommes armés, elle marche.*

Duhanoul : Tu es ma prisonnière. Descends à Dave !

*Ils marchent, on entend des enfants qui pleurent et appellent leur mère.*

Duhanoul : Faites-les rentrer, ou bien, s'ils refusent, on leur lâche un coup de fusil.

*Les bruits s'estompent, le noir se fait.*

Leitmotiv 7 :

*La dia est nette et on distingue bien les deux bois de charmille.*

Voix off : Le procès entre Marie Gilson, épouse de Lambert Denison, prisonnière et le sergent Duhanoul, plaignant, s'est déroulé du 4 avril au 18 juin 1727 à la Haute Cour de Dave.

Au terme de ce procès, Marie Denison a été condamnée pour avoir maltraité et injurié le sergent Michel Duhanoul faisant son devoir. Elle dût payer une amende de 10 écus dont 2/3 pour cause. Elle dût en outre comparaître en justice pour y demander pardon à Dieu et à ladite justice des injures, insultes et maltraitements par elle commis en la personne dudit sergent.

**Fin**